

A2 & CIE
Société à responsabilité limitée au capital de 389 700 euros
Siège social : 1 Rue de Bellevue - CHEMILLE
49120 CHEMILLE-EN-ANJOU
815 238 332 RCS ANGERS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 2 MAI 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 133 021,76 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	133 021,76 euros
A la réserve légale	6 651,09 euros

Solde	126 370,67 euros
 A titre de dividendes aux associés	 38 900,00 euros
Soit 4,99 euros par part	

Le solde	87 470,67 euros
En totalité au compte « autres réserves »	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 38 900,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué ce jour.

L'Assemblée Générale décide d'approuver la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables

célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

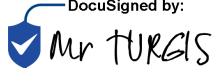
L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

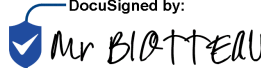
- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

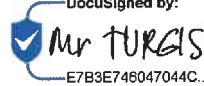
Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 2 mai 2025

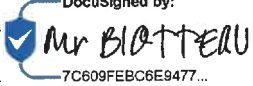
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

DocuSigned by:

E7B3E746047044C...

DocuSigned by:

7C609FEB6E9477...

DocuSigned by:  Mr TURGIS
E7B3E746047044C...

DocuSigned by:  Mr BLATTERU
7C609FEB6E9477...

Certifié conforme



SARL A2 & CIE

États financiers

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Activités des agents et courtiers d'assurances
1 Rue DE BELLEVUE , 49120, CHEMILLE-EN-ANJOU
SIREN : 815238332

États financiers

SARL A2 & CIE

Exercice du 1/1/2024 au 31/12/2024

Bilan actif

	31/12/2024 (12 mois)			31/12/2023 (12 mois)
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
<i>Capital souscrit - non appelé (1)</i>				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Recherche et développement</i>				
<i>Concessions, brevets, droits similaires</i>	3 600,00	- 3 600,00		
<i>Fonds commercial (1)</i>	662 247,00		662 247,00	662 247,00
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>				
<i>Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>				
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	128 674,09	- 28 609,76	100 064,33	15 870,04
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>				
<i>Avances et acomptes sur immobilisations corporelles</i>				
Immobilisations financières (2)				
<i>Participations</i>				
<i>Créances rattachées à des participations</i>				
<i>Titres immobilisés de l'activité de portefeuille</i>				
<i>Autres titres immobilisés</i>	92,00		92,00	92,00
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>	3 755,00		3 755,00	1 500,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)	798 368,09	- 32 209,76	766 158,33	679 709,04
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
<i>Matières premières, approvisionnements</i>				
<i>En-cours de production de biens</i>				
<i>En-cours de production de services</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	12 339,67		12 339,67	12 687,03
Créances				
<i>Clients et comptes rattachés (3)</i>				
<i>Autres créances (3)</i>	1 835,82		1 835,82	7 582,29
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>				
Valeurs mobilières de placement				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	101 800,00		101 800,00	
Divers				
<i>Disponibilités</i>	167 851,67		167 851,67	273 016,08
<i>Charges constatées d'avance (3)</i>	13 384,73		13 384,73	8 149,81
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	297 211,89		297 211,89	301 435,21
<i>Frais d'émission d'emprunts à évaluer (IV)</i>				
<i>Primes de remboursement des obligations (V)</i>				
<i>Ecarts de conversion actif (VI)</i>				
TOTAL ACTIF (I à VI)	1 095 579,98	- 32 209,76	1 063 370,22	981 144,25

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Part à plus d'un an

SARL A2 & CIE

Exercice du 1/1/2024 au 31/12/2024

Bilan passif

	31/12/2024 (12 mois)	31/12/2023 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
CAPITAUX PROPRES				
Capital social ou individuel	389 700,00	389 700,00		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	25 879,42	20 263,47	5 615,95	27,71
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	355 008,97	287 205,96	67 803,01	23,61
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice précédent à affecter				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	133 021,76	112 318,96	20 702,80	18,43
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	903 610,15	809 488,39	94 121,76	11,63
AUTRES FONDS PROPRES				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Droits du concédant				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)				
EMPRUNTS ET DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	54 292,20	44 091,89	10 200,31	23,13
Emprunts et dettes financières diverses (3)	4 989,70	1 022,97	3 966,73	387,77
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 168,09	72 667,81	- 38 499,72	- 52,98
Dettes fiscales et sociales	26 890,08	19 053,19	7 836,89	41,13
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	39 420,00	34 820,00	4 600,00	13,21
Produits constatés d'avance (1)				
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES (III)	159 760,07	171 655,86	- 11 895,79	- 6,93
Ecart de conversion passif (IV)				
TOTAL PASSIF (I à IV)	1 063 370,22	981 144,25	82 225,97	8,38
(1) Dont à moins d'un an	123 772,07	162 781,71	- 39 009,64	- 23,96
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				

SARL A2 & CIE

Exercice du 1/1/2024 au 31/12/2024

Compte de résultat

	31/12/2024 (12 mois)	31/12/2023 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Chiffre d'affaires				
Ventes de marchandises				
Production vendue - biens				
Production vendue - services	809 765,89	751 941,40	57 824,49	7,69
Chiffre d'affaires net	809 765,89	751 941,40	57 824,49	7,69
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	8 290,42	16 181,07	- 7 890,65	- 48,76
Autres produits	74,83	120,57	- 45,74	- 37,94
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	818 131,14	768 243,04	49 888,10	6,49
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variations de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stocks (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	196 735,97	201 150,80	- 4 414,83	- 2,19
Impôts, taxes et versements assimilés	11 658,74	9 233,81	2 424,93	26,26
Salaires et traitements	365 648,67	356 434,40	9 214,27	2,59
Charges sociales	43 876,61	40 571,37	3 305,24	8,15
Dotations aux amortissements sur immobilisations	11 409,07	4 774,84	6 634,23	138,94
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges	18 582,43	9 370,58	9 211,85	98,31
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	647 911,49	621 535,80	26 375,69	4,24
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	170 219,65	146 707,24	23 512,41	16,03
QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (III)				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
OPERATIONS EN COMMUN ET PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS (IV)				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers				
Produits de participation (1)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances (1)				
Autres intérêts de produits assimilés (1)				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 800,00		1 800,00	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	1 800,00		1 800,00	
CHARGES FINANCIERES				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées (2) (3)	1 216,74	793,30	423,44	53,38
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	1 216,74	793,30	423,44	53,38
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	583,26	- 793,30	1 376,56	- 173,52
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	170 802,91	145 913,94	24 888,97	17,06

SARL A2 & CIE

Exercice du 1/1/2024 au 31/12/2024

	31/12/2024 (12 mois)	31/12/2023 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
<i>Produits exceptionnels sur opérations de gestion (4)</i>				
<i>Produits exceptionnels sur opérations en capital</i>	5 000,00		5 000,00	
<i>Reprises sur provisions et transferts de charges</i>				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	5 000,00		5 000,00	
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
<i>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (5)</i>	890,11	451,98	438,13	96,94
<i>Charges exceptionnelles sur opérations en capital</i>	942,04		942,04	
<i>Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions</i>				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	1 832,15	451,98	1 380,17	305,36
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	3 167,85	- 451,98	3 619,83	- 800,88
<i>Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)</i>				
<i>Impôts sur les bénéfices (X)</i>	40 949,00	33 143,00	7 806,00	23,55
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	824 931,14	768 243,04	56 688,10	7,38
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	691 909,38	655 924,08	35 985,30	5,49
RESULTAT DE L'EXERCICE	133 021,76	112 318,96	20 702,80	18,43

(1) Dont produits concernant les entités liées

(2) Dont intérêts concernant les entités liées

(3) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)

(4) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(5) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Annexe

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.